

CCS

EH

DA

A

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et
aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

PRÉSENCES DE LA RENCONTRE

REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Katherine Rochette, Isabelle Médeiros, Sophie-Catherine Cardin, Nicole Kisisa, Bachar Saouaf, Ariel Cavanagh, Annie Lacasse, Carolina Pitula, Marie-Ange Laniel

REPRÉSENTANTS DES ENSEIGNANTS

Simon Séguin, Francis Olivier

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Karl-Michel Cyrius

REPRÉSENTANTE DES PROFESSIONNELS

Julie Brisson, Natalie Ruest

REPRÉSENTANTE DES DIRECTIONS D'ÉCOLE

Annie Durocher

REPRÉSENTANTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Natasha Bouchard

SECRÉTAIRE DU CCSEHDAA

Rudi Maghuin

Procès-verbal de la 3^{ème} séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves HDAA
2025-2026

du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys tenue, le 6 janvier 2026,
à 19 heures, sur la plateforme Teams

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
1. Ouverture de la réunion	Après constatation du quorum, madame Katherie Rochette ouvre la séance à 19 heures 04. Elle salue les membres du CCSEHDAA et leur offre ses vœux pour la nouvelle année.
2. Période de questions du public	Aucun public n'assiste à la séance.
3. Adoption de l'ordre du jour	Le projet d'ordre du jour de la séance du CCSEHDAA du 6 janvier 2026 est adopté à l'unanimité, tel que présenté, sur proposition de madame Natalie Ruest (CCSEHDAA/26-01/01) .
4. Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2025	Le projet de procès-verbal de la séance du CCSEHDAA du 10 décembre 2025 est adopté à l'unanimité, tel que présenté, sur proposition de madame Sophie-Catherine Cardin (CCSEHDAA/26-01/02) .
5. Consultations 5.1. Modifications à la Politique du service de garde et du service de surveillance des dîneurs (retour : 27 mars 2026) 5.2. Consultation sur la composition du CCSEHDAA	Madame Bouchard annonce que monsieur Joseph Ross (Coordonnateur des services – SRÉ) visitera le CCSEHDAA, le 10 février prochain afin de présenter cette consultation dont le retour est fixé au 27 mars 2026. Madame la présidente invite les membres du CCSEHDAA à prendre connaissance de la Politique actuelle ainsi que de celle en consultation pour constater les modifications apportées. Madame Bouchard indique qu'une grande partie des changements a trait à du vocabulaire. Elle mentionne qu'il s'agit surtout de libellés ou de liens n'ayant pas été insérés dans le document d'origine. Madame Bouchard relate que le Comité d'éthique et de gouvernance du CA du CSSMB souhaitait vérifier auprès du CCSEHDAA si sa composition actuelle lui convenait toujours. Les membres du CCSEHDAA se penchent sur la question et procèdent à des échanges à ce sujet. Monsieur Cyrius souligne que la LIP ne précise pas si elle fait référence à un représentant d'enseignants, un PNE, un personnel de soutien ou s'il s'agit d'une personne qui va représenter les trois accréditations. Madame Bouchard convient que cela peut être interprété de différentes manières, tout dépendant des CSS. Au CSSMB, on a tenté d'avoir un représentant dans chaque catégorie mais cela peut être différent dans un autre CSS. Madame la présidente dit savoir que le CCSEHDAA d'un autre CSS compte un parent par école. Madame Rochette relate qu'il a été mentionné au CP que

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL				
	toutes les exceptions au nouveau règlement en lien avec les cellulaires devraient être inscrites dans un PI. Elle ajoute qu'énormément de parents vont être éligibles pour le CCSEHDAA. Les membres-parents du CCSEHDAA estiment que la participation de 12 parents est suffisante. Il est également souligné que le CCSEHDAA éprouve déjà certaines difficultés à obtenir l'engagement de 12 délégués et de quelques substituts lors de son AGA annuelle du mois d'octobre. Madame Bouchard rappelle les balises établies par la LIP (articles 185 et 186) ainsi que la composition actuelle du CCSEHDAA, à savoir : <table border="1" data-bbox="722 760 1911 1323"> <thead> <tr> <th data-bbox="722 760 1346 833">Balises établies par la LIP (art. 185 et 186)</th><th data-bbox="1346 760 1911 833">Composition actuelle du CCSEHDAA</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="722 833 1346 1323"> Comité composé de : - Parents d'élèves HDAA - Représentants des enseignants, des PNE et du personnel de soutien qui dispensent des services à des élèves HDAA - Représentants d'organismes qui dispensent des services à des élèves HDAA - Une direction d'école - Un représentant de la direction générale (sans droit de vote) Le nombre de représentants de chaque groupe est déterminé par le CA. Les parents doivent être majoritaires. </td><td data-bbox="1346 833 1911 1323"> - 12 parents - 6 représentants du personnel : 3 enseignants, 2 PNE et 1 personnel de soutien - 2 représentants d'organismes - Une direction d'école - Un représentant de la direction générale (sans droit de vote) </td></tr> </tbody> </table> Les membres du CCSEHDAA se montrent unanimement satisfaits de la composition actuelle du comité.	Balises établies par la LIP (art. 185 et 186)	Composition actuelle du CCSEHDAA	Comité composé de : - Parents d'élèves HDAA - Représentants des enseignants, des PNE et du personnel de soutien qui dispensent des services à des élèves HDAA - Représentants d'organismes qui dispensent des services à des élèves HDAA - Une direction d'école - Un représentant de la direction générale (sans droit de vote) Le nombre de représentants de chaque groupe est déterminé par le CA. Les parents doivent être majoritaires.	- 12 parents - 6 représentants du personnel : 3 enseignants, 2 PNE et 1 personnel de soutien - 2 représentants d'organismes - Une direction d'école - Un représentant de la direction générale (sans droit de vote)
Balises établies par la LIP (art. 185 et 186)	Composition actuelle du CCSEHDAA				
Comité composé de : - Parents d'élèves HDAA - Représentants des enseignants, des PNE et du personnel de soutien qui dispensent des services à des élèves HDAA - Représentants d'organismes qui dispensent des services à des élèves HDAA - Une direction d'école - Un représentant de la direction générale (sans droit de vote) Le nombre de représentants de chaque groupe est déterminé par le CA. Les parents doivent être majoritaires.	- 12 parents - 6 représentants du personnel : 3 enseignants, 2 PNE et 1 personnel de soutien - 2 représentants d'organismes - Une direction d'école - Un représentant de la direction générale (sans droit de vote)				

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	IL EST PROPOSÉ par madame Annie Lacasse et RÉSOLU à l’unanimité par les membres du CCSEHDAA de reconduire la composition actuelle du CCSEHDAA pour l’année 2026-2027 (<u>CCSEHDAA/26-01/03</u>).
6. Membres de la communauté	Madame Bouchard déclare que la recherche intensive de membres de la communauté désireux de rejoindre le CCSEHDAA se poursuit, jusqu’ici sans succès. Elle invite à nouveau les membres du CCSEHDAA à mettre les personnes qu’ils croisent, travaillant pour des organismes et ayant un intérêt, à se mettre en contact avec elle. Elle souligne que de la publicité fut aussi diffusée, sans succès, sur les réseaux sociaux par le biais de l’Organisation scolaire du CSSMB.
7. Intervention de Madame Bouchard 7.1. Présentation des possibles sujets de présentations à venir	Madame Bouchard rappelle que le CCSEHDAA avait convenu de cibler de 3 à 4 sujets de présentations. Elle signale avoir discuté avec le sous-comité organisateur des conférences du CP. Elle annonce que les conseillers pédagogiques en douance du SRÉ vont effectuer une présentation au CP et qu’il pourrait s’agir d’un des sujets mis de l’avant au CCSEHDAA. Les conseillers pédagogiques en douance pourraient tracer les grandes lignes de la douance avec une présentation d’une trentaine de minutes. Madame Bouchard mentionne que le sujet de l’ergothérapie peut également être mis de l’avant. Elle ajoute que des sujets tels que le passage du primaire au secondaire et le passage au cégep avaient été évoqués. Elle souligne qu’une conférence traitant du plan d’intervention a été présentée, à la demande du CP, avant les Fêtes de fin d’année. Ce fut aussi le cas d’une conférence traitant du passage du primaire au secondaire. Madame Bouchard soutient que tous les sujets peuvent être sur la table. Elle des sujets ayant fait l’objet d’une présentation au CCSEHDAA : L’audiologie, les outils d’aide technologique au CSSMB, la TÉVA, la différenciation pédagogique, et les types de classes et services ainsi que les parcours scolaires.

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
7.2. Proposition de planification 2025-2026	Madame Bouchard mentionne que le CCSEHDAA pourrait bénéficier d'une présentation en février, en avril et en mai. Elle souligne que le CCSEHDAA aura à répondre à une consultation en lien avec le Service de garde et le service des dîneurs en février prochain et qu'une présentation sera effectuée par monsieur Marc Lafontaine, du Service des finances, en mars prochain. Elle ajoute que la séance du mois de mai sera écourtée en raison du concours d'intégration et du cocktail qui le précédera. Plusieurs membres soulignent leur intérêt pour une présentation traitant de l'ergothérapie et pour une présentation traitant de la douance. Un membre évoque la neurodivergence (dyslexie, dysorthographe, la dyscalculie). Madame la présidente mentionne la surcharge cognitive. Madame Bouchard fait part qu'elle vérifiera s'il est possible de mobiliser ses ressources en vue d'une présentation sur l'ergothérapie, le 10 février prochain, et d'une présentation sur la douance, le 10 mars 2026. Elle mentionne qu'elle pourra confirmer les dates de ces présentations. Concernant la neurodivergence, madame Bouchard, mentionne qu'elle doit regarder quelles sont les présentations traitant de ce sujet étant prêtes ou en partie car elle ne désire pas nécessairement que ses intervenants montent une présentation de rien, en ce moment. Elle préfère qu'ils donnent beaucoup de services aux élèves. Elle ajoute qu'elle regardera quelles sont les présentations intéressantes qu'a déjà le SRÉ et qu'elle reviendra avec une proposition officielle pour le mois d'avril. Madame Bouchard soutient qu'elle pourra éventuellement revenir avec une proposition de présentation supplémentaire pour le mois de juin prochain. Les membres du CCSEHDAA en conviennent.
8. Création des sous-comités 8.1. Sous-comité : Mise à jour du guide à l'intention d'élèves HDAA	Madame Bouchard explique que le guide à l'intention des parents d'élèves, du CCSEHDAA, est disponible sur le site web du CSSMB. Il a pour but d'aider les parents d'élèves HDAA. Elle mentionne que le guide date de quelques années et qu'une révision est nécessaire tant dans son

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
8.1.1. Date de la première rencontre 8.2. Concours	contenu que dans son format. Elle ajoute qu'il a besoin d'être synthétisé pour permettre aux parents de s'y retrouver facilement. Madame Bouhard indique qu'elle vérifiera s'il est possible que madame Yolande Goufack joigne les rangs du sous-comité du CCSEHDAA en charge de la révision du guide à l'intention des parents car elle est employée par le CSSMB. Madame Goufack a été élue au CP en tant que conseillère pour le CCSEHDAA. Madame Rochette mentionne qu'il faudra élaborer des documents en PDF. Elle relate qu'elle va suggérer d'élaborer de petits guides, comme, par exemple, un petit guide sur les plans d'intervention. IL EST PROPOSÉ par monsieur Bachar Saouaf et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du CCSEHDAA de mandater un sous-comité en lien avec mise à jour du guide du CCSEHDA et que celui-ci soit composé des membres suivants : Mesdames Katherine Rochette (coordonnatrice), Nicole Kisisa et Natasha Bouchard (<u>CCSEHDAA/26-01/04</u>). Madame Rochette se mettra en contact avec les membres du sous-comité afin de fixer une date pour une première rencontre. Madame Annie Durocher souligne que la participation à ce sous-comité requiert quelques courtes rencontres à distance. Elle mentionne que la base est là et que le travail est assez simple. Madame la présidente soutient que la majeure partie du travail à trait à la réception tenue au mois de mai. Madame Annie Lacasse indique qu'elle contactera madame Isabelle Senécal, membre du CCSEHDAA et du sous-comité en 2024-2025, pour obtenir les coordonnées d'un traiteur employant des élèves HDAA.

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
8.2.1. Date de la première rencontre	IL EST PROPOSÉ par monsieur Bachar Saouaf et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du CCSEHDAA de mandater un sous-comité en lien avec le concours du CCSEHDAA 2026 et que celui-ci soit composé des membres suivants : Mesdames Isabelle Médeiros (coordonnatrice), Annie Lacasse, Annie Durocher et Sophie-Catherine Cardin (<u>CCSEHDAA/26-01/05</u>). Il est mentionné que les membres du sous-comité seront contactés afin de fixer une première rencontre.
9. Rapports et informations diverses	
9.1. Correspondance	Madame la présidente n'a aucune correspondance particulière à signaler.
9.2. Activités de la présidence	Madame la présidente n'a aucune activité particulière à signaler.
9.3. Échos du conseil d'administration du CSSMB	Monsieur Simon Séguin résume la dernière séance du CA du CSSMB. Il mentionne que celle-ci fut succincte et qu'elle se déroula rapidement. Il évoque le lancement de consultations relatives à l'ouverture de groupes de maternelles 4 ans dans les écoles Paul-Jarry et Katimavik. Monsieur Séguin mentionne qu'il s'agit d'un projet gouvernemental ayant été mis en place pour faire en sorte qu'on soit capables, dans les milieux défavorisés, de prendre des enfants de quatre ans et de les amener dans les écoles plutôt que les laisser à la maison. Il ajoute que le but du gouvernement, finalement, c'est d'en implanter dans toutes les écoles. Il évoque aussi des choix en lien avec des ingénieurs. Monsieur Séguin souligne qu'il a eu un coup de cœur pour la visite de trois jeunes de la Table Unifiée des Conseil d'Élèves (<u>TUCÉ</u>). Ils ont effectué une présentation sur ce qu'ils ont fait jusqu'ici, cette année. Il dit avoir été impressionné de les voir aller. Monsieur Séguin annonce que le DG du CSSMB a annoncé que la convention collective locale a été signée pour le SEOM. Elle n'avait pas été renouvelée depuis 2013.

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
9.4. Comité de parents	La prochaine séance du CP se tiendra le 22 janvier 2026.
9.5. FCPQ	
9.5.1. Activité nationale de la FCPQ (30 mai 2026)	Madame la présidente indique que l'activité nationale de la FCPQ se tiendra le 30 mai prochain à Orford. 23 membres du CP participeront à cette activité.
9.6. Institut TA	Madame la présidente indique que les membres-parents du CCSEHDAA ainsi que les membres du CP ont reçu un code de l'Institut TA donnant accès à la Zone parent de l'Institut TA. Ce code est valide jusqu'au 30 juin 2026 et ne doit pas être partagé avec quiconque n'est pas membre-parent du CCSEHDAA ou membre du CP afin de ne pas perdre le tarif privilégié dont bénéficie le CSSMB. Madame la présidente ajoute qu'un autre code devrait être communiqué aux parents du CP et du CCSEHDAA environ, une semaine avant la tenue du congrès annuel de l'Institut TA (18, 19 et 20 mars 2026). Monsieur Séguin annonce à monsieur Olivier qu'il sera invité par le SEOM à participer au congrès. Madame Rochette souligne que le CP est parvenu à obtenir l'accès à la Zone parent et au congrès pour tous les parents du CP et du CCSEHDAA pour la somme de 3 000 dollars. Madame Bouchard mentionne que le SRÉ est également invité au congrès car il a des projets communs avec l'Institut TA.
9.7. Parole au membres	Monsieur Karl-Michel Cyrius mentionne une note de service datant du 16 décembre 2025 ayant été adressée aux directions d'établissement du CSSMB. Il soutient que cette note a eu une certaine incidence dans différentes écoles, dont l'école John-F.-Kennedy. Madame Bouchard explique que des inspections ont été menées. Elle souligne que le programme TSA s'adresse à des élèves non verbaux présentant une déficience moyenne à profonde. Elle mentionne qu'on a des élèves qui peuvent avoir 19 ou 20 ans et qui sont assez costauds. Ceux-ci peuvent se trouver en situation de crise à certains moments. Il y avait un système de barrure fonctionnant à l'aide de puces électroniques visant à empêcher qu'un élève désorganisé entre dans d'autres locaux pour,

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	éventuellement, s'en prendre à d'autres élèves, par exemple. Le système avait été pensé par mesure de sécurité et par mesure de prévention pour les élèves et pour les adultes ayant à intervenir. Elle indique qu'il a été recommandé d'enlever toutes les barrures de portes fonctionnant avec des cartes à puces, ce qui a engendré de vives réactions. Des craintes ont été soulevées quant à la sécurité des élèves et des adultes. Le personnel du Service des ressources matérielles s'est mobilisé afin de trouver un système alternatif répondant aux enjeux tout en pouvant conserver le même genre d'encadrement. Un système à bouton presseur a été installé. Pour empêcher un enfant d'entrer dans un local de classe, par exemple, l'adulte devra tenir le bouton presseur. La porte s'ouvre aussitôt que la personne lâche le bouton presseur. La personne doit donc aussi rester sur place pour que la porte reste fermée. Le système a été installé pendant le temps des Fêtes. Des tests ont été effectués et des situations ont été simulées. Il y a aussi eu un ajustement nécessaire en raison de la clientèle TSA. Madame Bouchard loue une belle mobilisation du Service des ressources matérielles. Elle ajoute que le nouveau système semble convenir aux membres du personnel ainsi qu'aux intervenants. Monsieur Cyrius évoque une période de rodage nécessaire car l'ancien système était en place depuis longtemps dans l'école. Bien que n'étant pas parfait, il permettait d'avoir un certain contrôle sur le niveau de violence. Il ajoute que certaines personnes pensent, malheureusement, à des altercations car ce système n'est pas infaillible. Il relate que le SEPB et le SEOM ont demandé l'intervention de la CNSST. Elle s'est présentée et on attend son rapport. On attend aussi les informations des gens sur le terrain. Monsieur Séguin mentionne qu'on a la chance, du côté des enseignants, d'avoir une conseillère qui est spécialisée dans tout ce qui est évaluation de bâtiment, évaluation des risques, etc. Elle a été dépêchée à l'école John-F.-Kennedy avant les vacances. Une intervention s'est faite assez rapidement. Les conditions de travail des enseignants et du personnel de soutien ont été mis en péril. Il ajoute que les enjeux concernaient également le Service des incendies et qu'il y des arguments auxquels on doit se plier. Il a fallu se concerter avec le CSSMB, avec le personnel de soutien et les enseignants parce que cela amenait une problématique. La représentante du SEOM

SUJETS DU JOUR	PROCÈS-VERBAL
	y est retournée et on considère que tout allait relativement bien. Il déclare que des façons de faire seront à revoir parce que des enfants en crise ont besoin d'être isolés mais qu'on parle aussi d'enfants ayant tendance à de petites fugues. Le service de clés et de portes barrées dans le bâtiment servait aussi à faire en sorte que les élèves ne se retrouvent pas sur le boulevard. Madame Bouchard assure que des démarches seront entreprises et qu'un suivi sera effectué. Un membre mentionne que les mesures d'encadrement (contention) pourrait aussi faire l'objet d'une présentation au CCSEHDAA.
10. Varia	Aucun point n'a été traité en Varia.
11. Levée de la séance	La réunion du CCSEHDAA du 6 janvier 2026 est levée à 20 heures 10. La prochaine rencontre se tiendra, <u>sur Teams</u> , le 10 février 2026.

P.V. du 6 JANVIER 2026 - CCSEHDAA

Madame Katherie Rochette,
Présidente 2025-2026 du CCSEHDAA

Madame Natasha Bouchard
Coordonnatrice des services (SRÉ – Organisation scolaire)

Monsieur Rudi Maghuin,
Secrétaire aux minutes

Liens utiles :

<https://www.institutta.com>

<https://www.fcpq.qc.ca>